



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 25 novembre 2025

Encadrants de chantier, IA : l'Observatoire des métiers du BTP éclaire deux fronts stratégiques pour la filière

L'Observatoire des métiers du BTP organise ce mardi 25 novembre une journée consacrée aux évolutions des métiers et des compétences du secteur. À cette occasion, une étude sur les fonctions d'encadrement de chantier et d'atelier, au cœur des dynamiques opérationnelles, est présentée. Les premiers enseignements d'une enquête sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans les entreprises du secteur sont également dévoilés. Dans un contexte marqué par de fortes tensions sur les recrutements et par l'évolution rapide des compétences attendues dans les entreprises, ces travaux apportent un éclairage sur les leviers d'attractivité et d'innovation dont dispose la filière pour préparer l'avenir.

Tous les deux ans, la Journée de l'Observatoire des métiers du BTP constitue un temps fort d'échange et d'analyse pour mieux comprendre les évolutions à l'œuvre dans le secteur. L'édition 2025 s'inscrit dans un moment charnière : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, transformation des compétences, exigences accrues liées aux transitions écologique et numérique, percée progressive de l'intelligence artificielle.

Les études dévoilées à cette occasion permettent de mieux cerner les dynamiques en cours et d'identifier des leviers concrets pour renforcer l'attractivité des métiers, structurer les parcours professionnels et répondre aux défis à venir.

Métiers d'encadrement : des profils recherchés, des compétences à renforcer

Avec **160 000 professionnels recensés en 2023**, les fonctions d'encadrement de chantier et d'atelier occupent une place stratégique dans l'organisation des entreprises du BTP. Elles représentent **8 % des effectifs du Bâtiment** et **20 % des Travaux Publics**.

Les effectifs sont en progression continue, en particulier sur les postes de conducteurs de travaux (**+30 % dans le Bâtiment** et **+ 29 % dans les Travaux Publics** entre 2017 et 2023), et les entreprises anticipent de nouvelles hausses à l'horizon 2030. Pourtant, les **difficultés de recrutement persistent** : au moins **70 % des entreprises déclarent rencontrer des tensions** sur au moins une de ces fonctions.

L'étude met également en évidence une grande **diversité des profils et des parcours**. Si les chefs d'équipe et chefs d'atelier sont souvent issus de la promotion interne avec un niveau Bac ou inférieur, les postes de chef de chantier ou de conducteur de travaux requièrent majoritairement une formation supérieure.

Par ailleurs, le **recours à l'alternance** reste structurant dans les grandes entreprises, tandis que les petites structures privilégient la **montée en compétences interne**.

Face à ces enjeux, les besoins en formation se concentrent sur des compétences transverses de plus en plus critiques : management, compétences réglementaires, pilotage de la qualité, mais aussi transitions écologique et numérique. **L'offre actuelle, trop centrée sur la prévention et la sécurité, est partiellement adaptée.**

Ces constats appellent des réponses concrètes. Pour renforcer l'attractivité de ces fonctions et mieux accompagner les parcours professionnels, **l'étude recommande plusieurs actions** :

- **valoriser les métiers d'encadrement auprès des publics cibles** à travers des formats accessibles (vidéos, témoignages) ;
- **développer des formations plus souples et mieux adaptées aux réalités du terrain** ;
- **élargir les compétences travaillées, au-delà des seules obligations réglementaires**. Il s'agit notamment de renforcer les compétences en management, en transition écologique, en numérique ou liées aux réglementations.
- L'Observatoire propose également de **rendre l'offre de formation plus lisible** et plus accessible, avec des dispositifs de repérage, de mise en réseau et des tarifs mieux adaptés aux capacités des entreprises.

DÉCOUVRIR LE RAPPORT COMPLET

Intelligence artificielle : un potentiel encore sous-exploité

L'intelligence artificielle suscite de nombreuses attentes dans le secteur de la Construction, mais sa diffusion reste encore marginale. **Moins de 10 % des entreprises du BTP déclarent utiliser aujourd'hui des outils d'IA**, même si **36 % se disent prêtes à les adopter** dans les prochaines années. Ces premiers enseignements, issus d'une enquête inédite menée par l'Observatoire, révèlent un **écart important entre les perspectives ouvertes par l'IA et les réalités du terrain**.

Le recours à ces technologies se concentre aujourd'hui sur les fonctions support : rédaction de documents, traitement de texte, conception assistée (plans, réseaux) ou aide à la décision. Les usages sur le terrain (contrôle qualité, logistique, maintenance prédictive ou sécurité) restent limités, freinés par des enjeux de coût, de formation ou de lisibilité de l'offre technologique.

L'étude souligne également de **fortes disparités selon la taille des entreprises** : les grandes structures sont plus nombreuses à expérimenter l'IA (près de 35 % l'utilisent déjà ou sont en train de la déployer), alors que les TPE restent plus en retrait, souvent par manque de ressources ou de repères.

Pour favoriser une adoption plus large et mieux ciblée, **l'Observatoire identifie plusieurs leviers d'action** :

- **simplifier le discours** sur les usages,
- accompagner les entreprises dans l'**expérimentation**,
- **renforcer l'acculturation** à tous les niveaux et intégrer les compétences numériques et analytiques dans les formations du secteur.

L'enjeu : faire de l'IA un outil au service des métiers et non une promesse réservée à quelques pionniers.

Les **résultats complets**, incluant des recommandations précises de la part de l'Observatoire, seront publiés **au début de l'année 2026**.

À propos de l'Observatoire des métiers du BTP

L'Observatoire des métiers a été créé le 21 mars 2006 par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 5 décembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il est piloté par un comité de pilotage paritaire qui oriente et valide ses travaux.

Les principales missions de l'Observatoire sont les suivantes :

- anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP ;
- appuyer l'ensemble de la Profession, au niveau national et territorial, pour anticiper les besoins en matière d'emploi, de compétences et de formation ;
- fournir aux acteurs des Branches professionnelles des analyses statistiques et qualitatives et des outils d'aide à la décision sur les questions d'emploi, de compétences et de formation ;
- valoriser les métiers du BTP, leurs évolutions et les innovations du secteur en matière de construction.

[En savoir plus sur l'Observatoire des métiers du BTP](#)

